



Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997
Courriel : administration@stjeanio.ca

Aux Contribuables de la susdite municipalité

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ

Avis public

Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

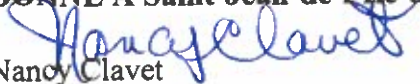
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2023-398 relatif à la démolition d'immeubles ».
2. Le projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 5 juin 2023 à 20h00 à l'édifice municipal au 8, Chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Le projet de règlement peut être consulté à l'édifice municipal, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans à l'adresse suivante : www.municipalitestjeaniledorleans.com

L'objet de cette consultation est de présenter le nouveau règlement et de recevoir les commentaires sur ce règlement portant sur la procédure d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la démolition d'un immeuble patrimonial, notamment :

Résumé du projet : Règlement ayant pour but d'encadrer la démolition totale ou partielle des immeubles patrimoniaux. Ce projet concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, 15 mai 2023


Nancy Clavet
Directrice générale et greffière-trésorière